

Motion s'opposant aux prospections minières en Bretagne

Le 8 décembre 2017, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie de Lannion réunie au siège de Lannion-Trégor Communauté a élaboré et voté la motion suivante concernant les prospections minières en Bretagne.

Attendu que la ressource en eau :

- est vitale pour l'ensemble des êtres vivants,
- est indispensable à l'aménagement et au développement économique des territoires,
- est fragile, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif - fragilité qui s'accroîtra avec le changement climatique,
- doit faire l'objet d'une gestion durable, équitable entre les usages et solidaire au niveau du bassin versant et des bassins de vie,

Considérant que :

- la localisation des périmètres des permis de recherche sur les têtes de bassins versants induit des impacts forts tant sur les cours d'eau qui fournissent l'essentiel des besoins de la population en eau potable, que sur les aquifères qui les alimentent,
- les têtes de bassin versant concernés par les périmètres des permis de recherche présentent des milieux naturels et une biodiversité reconnus,
- les connaissances scientifiques sur les liens qui existent entre le réseau hydrologique souterrain et les cours d'eau sont insuffisantes,
- aucune garantie n'a été apportée aux territoires quant à l'impact du projet sur leur développement économique, reposant principalement sur le tourisme et l'agriculture, dépendant d'une ressource en eau de qualité et en quantité suffisante,

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie de Lannion,

estime :

- que le projet présente un risque de dommages graves ou irréversibles pour la ressource en eau à court, moyen ou long terme,
- que l'avis des Commissions Locales de l'Eau des périmètres de SAGE concernés doit être sollicité en amont sur les demandes de permis miniers de recherche ou ultérieurement de concessions d'exploitation éventuelles.

demande : l'abrogation des Permis miniers de Bretagne

Le collège des représentants des services de l'Etat ne participent pas au vote.

Vote : « Contre » : 0/27 votants ; « Abstention » : 4 /27 votants « Pour » : 23/27 votants

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie de Lannion :

- adopte la motion demandant l'abrogation des permis miniers de Bretagne.
- autorise monsieur le Président de la CLE à transmettre la motion à monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

M. Jean-Claude Lamandé
Président de la CLE
SAGE Baie de Lannion

